

Centre des opérations de la Commission des transports de Saint-Jean- Immeuble commercial neuf

La Commission des transports de Saint-Jean a été créée en 1979 dans le but de gérer les services de transports urbains de la ville. Plus grand réseau de transport en commun au Nouveau-Brunswick, ce réseau dessert 350 kilomètres de rues et est utilisé par près de 3 millions de passagers chaque année.

Pendant de nombreuses années, les bureaux de la Commission se trouvaient dans un ancien immeuble de type entrepôt dans la partie ouest de la ville, mal situé d'un point de vue logistique. Puisque la Ville avait accepté une offre d'achat du terrain présentée par un promoteur de centre commercial, la Commission a dû envisager de déménager dans un immeuble plus adapté et mieux situé.

Les travaux de conception du nouveau centre des opérations ont débuté en 2007 et les travaux de construction, en 2008. Dès le départ, le président de la Commission, Chris Titus, et le directeur général, Frank McCarey, ont souhaité construire un immeuble à haute efficacité énergétique. Et, au final, ils se sont orientés vers la certification LEED Argent. Système de standardisation



de bâtiments écologiques reconnu à l'échelle internationale, le système LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) offre des services de vérification tiers visant à certifier qu'un immeuble a été conçu et construit de manière à, entre autres, favoriser les économies d'énergie et d'eau, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et améliorer la qualité de l'environnement intérieur, la gestion des ressources et la sensibilité aux répercussions qui y sont liées.

La Commission est actuellement en attente des résultats de sa demande de certification LEED Argent. Selon Frank McCarey, si le centre des opérations obtient cette certification, il deviendra le second immeuble certifié LEED du pays qui accueille des locaux de services de transports urbains.

Le centre comprend des locaux à bureaux, un garage pouvant abriter environ 70 autobus, ainsi qu'une zone d'entretien étendue. Il présente de nombreux éléments éconergétiques, tels qu'un système de chauffage à haute efficacité intégrant des technologies comme la récupération de la chaleur évacuée, un système de chauffage par rayonnement à partir du plancher et deux chaudières à condensation à haut rendement.

Grâce à ses systèmes et à son enveloppe hautement éconergétiques, le centre a pu réaliser des économies d'énergie considérables en matière de chauffage et de refroidissement. Grâce à l'éclairage naturel et à l'installation de systèmes à faible consommation et d'un grand nombre de détecteurs de présence, les lumières ne sont allumées qu'en cas de nécessité. Le centre est également équipé de parois Solarwall^{MD} qui utilisent l'énergie solaire renouvelable afin de préchauffer l'air frais entrant dans l'immeuble.



*Conseils et
incitatifs financiers
pour devenir
plus éconergétique*

La Commission a reçu de l'aide de la part d'Efficacité NB, par l'intermédiaire du Programme Partez du bon pied pour les constructions commerciales neuves. Ce programme fournit des incitatifs qui aident à compenser le coût de la conception et de la modélisation des immeubles à haute efficacité énergétique. On estime que, grâce à sa conception et à sa construction éconergétiques, le centre des opérations pourra réaliser des économies d'énergie annuelles de 50 p. 100 comparativement aux données du *Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments-Canada*, ainsi que des économies de 45 p. 100 sur les factures d'énergie.

Efficacité NB a choisi de décerner un prix au Centre des opérations de la Commission des transports de Saint-Jean, car parmi les immeubles commerciaux neufs participant au programme en 2010, il a obtenu le meilleur résultat en matière de simulation de la consommation énergétique.